

Le nouveau contentieux Prud'homal

Maîtrisez les nouvelles règles applicables à la procédure Prud'homale

PROGRAMME / 1 jour

1 Maîtriser les points clés de la saisine du Conseil de Prud'hommes

Comprendre la composition et l'organisation du Conseil de Prud'hommes depuis l'ordonnance du 31 mars 2016

Les règles de compétence

Qui peut saisir le CPH ?

Quels sont les litiges concernés

Sécuriser la saisine en tenant compte des délais de recours des litiges relatifs aux :

- contrats de travail
- action en paiement de salaire
- harcèlement
- discrimination
- autres actions

Quels sont les risques juridiques et financiers ?

2 Intégrer chaque étape de la procédure contentieuse

Rôle du bureau de conciliation et d'orientation depuis la loi macron

L'audience de conciliation : Saisir la possibilité de trouver un accord

Optimiser sa tentative de conciliation

L'intérêt de la médiation

Quid des procédures alternatives de règlement à l'amiable

Réagir face à l'échec d'une conciliation

L'absence de comparution

Respecter le principe du contradictoire et éviter les sanctions, quid de l'oralité de la procédure ?

Préparer L'audience de jugement

Les voies d'exécution d'un jugement

Obtenir une décision d'urgence grâce au référé prud'homal

Définir la ligne de conduite à tenir pour organiser sa défense

3 Organiser efficacement sa défense

Le choix de la comparution personnelle ou la représentation

Rôle des syndicats et statut protecteur renforcé

La charge de la preuve

Comment constituer son dossier :

- pièces à rassembler
- les moyens de preuves licites etc

Quand faire appel à son avocat conseil

Préparer sereinement sa stratégie de défense

4 Les voies de recours

La cour d'appel

Les règles de pourvoi en cassation

Connaître les délais

OBJECTIFS

- Évaluer les enjeux et les risques d'un contentieux
- Maîtriser la procédure
- Préparer son dossier
- Intégrer l'évolution des règles dans les pratiques

FORMATEUR(S)

Patricia TALIMI, Associée du Département droit social, Conseillère prud'homale, PDGB Avocats

Antonio GROU, Avocat en Droit Social, conseil et contentieux,

PUBLIC

- DRH et RRH
- Juriste d'entreprise / directeur juridique
- Dirigeant d'entreprise
- Directeur et responsable relations sociales
- Avocat

DURÉE : 1 jour

SESSIONS 16 février
04 mai

Paris 13 octobre
08 décembre

TARIF : 995 € HT

CODE : 63107

Retrouvez les programmes détaillés sur notre site www.lamy-formation.fr